

ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIERS

DATE - le 20 avril 1978

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

le 31 mars 1976

COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD
CANADIEN

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	COMMENTAIRES DE L'ORGANISME	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1977	COMMENTAIRES AU 31 MARS 1978
<p>OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS</p> <p>Pour que le Service de la comptabilité puisse continuer à tenir des registres des engagements immobiliers, le personnel affecté aux opérations et aux finances devrait déterminer avec précision ses besoins, et il conviendrait qu'un système efficace et clairement décrit soit établi pour y répondre.</p> <p>COMPTES BANCAIRES À MONTANT FIXE</p> <p>L'utilisation de comptes bancaires à montant fixe remonte à une époque où les procédures de paiement en usage au bureau central étaient lentes et malcommodes. On n'envisageait alors pas l'adoption de procédures de contrôle interne efficaces pour ces comptes.</p> <p>Ces dernières années, le nombre des comptes à montant fixe a été réduit; toutefois, leur activité actuelle ne semble pas justifier l'utilisation et le montant de certains des comptes encore ouverts. En outre, on a décelé certains problèmes connexes de contrôle interne, tels que le versement de paiements en double, de paiements non autorisés, etc.</p>	<p>Les procédés mis en vigueur en avril 1975 se sont révélés satisfaisants dans tous les cas où de l'information d'entrée était disponible. Les procédés d'entrée font présentement l'objet d'une étude en vue de rendre le système parfaitement adéquat.</p>	<p>Les procédures sont en vigueur</p>	<p>Le système continue à fonctionner de façon efficace</p>